AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

222C0171
FR0010613471-FS0034

19 janvier 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

SUEZ

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 janvier 2022, la société de droit espagnol Criteria Caixa S.A.U.[1] (Plaza Weyler 3, 07001 Palma, Îles Baléares, Espagne) a déclaré avoir franchi en baisse, au résultat de l'offre publique visant les actions SUEZ, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SUEZ et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport par le déclarant d'actions SUEZ dans le cadre de l'offre publique d'achat visant les actions SUEZ initiée par la société Veolia Environnement[2].

———

[1] Contrôlée par la Fundación Bancaria Caixa d'Estalvis i Pensions de Barcelona.
[2] Offre publique dont le résultat a été publié le 10 janvier 2022 (cf. D&I 222C0076 du 10 janvier 2022) et dont le règlement-livraison est intervenu le 18 janvier 2022.